



REPUBLIQUE FRANCAISE

Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne

Aux membres du Conseil municipal de Val-au-Perche

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Val-au-Perche se réunira à la mairie (Salle Jean Beaudoux - 5, place de la Mairie), le **mardi 20 juin 2023 à 20 h.**

Ordre du jour :

1. **Désignation d'un secrétaire de séance**
2. **Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 16 mai 2023**
3. **Commerce :**
 - 3.1. Choix de l'entreprise pour l'assistance au renouvellement de la signalétique.
4. **Administration générale :**
 - 4.1. Mission d'archivage proposée par le Centre de Gestion de l'Orne.
5. **Environnement :**
 - 5.1. Acquisition de la parcelle cadastrée section AI n° 64 sise le Bignon au Theil-sur-Huisne appartenant à la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.
6. **Finances :**
 - 6.1. Instauration de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) à compter du 1^{er} janvier 2024,
 - 6.2. Demandes de subventions,
 - 6.3. Rectification de la décision modificative n° 1 sur le Budget Primitif 2023 du budget annexe « Commerces »,
 - 6.4. Décision modificative n° 2 sur le Budget Primitif 2023 de la Commune,
 - 6.5. Modification de l'avance et de la subvention d'équilibre à verser au budget annexe « Commerces »,
 - 6.6. Convention avec la Communauté de Communes (CdC) des Collines du Perche Normand pour la facturation des repas des accueils de loisirs.
7. **Communication :**
 - 7.1. Proposition de dénomination du Gymnase du Theil-sur-Huisne.
8. **Gouvernance :**
 - 8.1. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal.
9. **Informations diverses**
10. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Val-au-Perche, le 14 juin 2023

Le Maire,

Sébastien THIROUARD

